



réussir
la
décentralisation

DU 18 Au 19 Juillet 2017

Rapport de la douzième assemblée générale du réseau réussir la décentralisation au Mali

I. Présentation du RLD :

Le Réseau Réussir la Décentralisation au Mali est un regroupement de plusieurs associations et de volontaires qui a vu le jour depuis les années 2001. Son but est de contribuer à la réussite de la décentralisation et la gestion des ressources naturelles. Pour atteindre son objectif, plusieurs stratégies de plaidoyer sont créées auprès des autorités administratives et politiques. Parmi ces stratégies on cite les rencontres de sensibilisation et d'information sur la décentralisation. De sa création à nos jours, le RLD¹ a beaucoup travaillé dans l'accompagnement de plusieurs collectivités territoriales du pays. Parmi ces collectivités on peut citer celles des régions de Koulikoro (Kangaba, Bancoumaman, Sibi...), de Mopti (Bandiagara, Bankass, Koro...), de Sikasso (Yorosso, Kadiolo, Loulouni...). Le RLD est juridiquement représenté par l'ONG² AFAD qui a la latitude de signer les contrats de prestation à sa place. C'est ainsi que le RLD pratique des prestations de services dans plusieurs domaines liés à la décentralisation, la gestion des ressources naturelles et les conflits transfrontaliers.

II. L'assemblée Générale :

Le programme de la première journée prévoyait :

- ▶ la présentation du bilan des activités de 2011 à 2017,
- ▶ la présentation du résultat du diagnostic interne,
- ▶ élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre de certaines activités du plan stratégique.

Après les salutations d'usage et les mots de bienvenus venus du coordinateur national, la séance est ouverte. Mais avec des amendements des participants, le programme a connu une modification considérable qui passe par d'abord ***la présentation des résultats du diagnostic interne***

Il ressort de cette présentation que :

1. Les forces :

- La disponibilité des ressources humaines,
- La rigueur dans l'exercice des fonctions ou des tâches assignées aux uns et aux autres.
- La confiance interne dans la boîte.

2. Les faiblesses :

- Le non régularité des assemblées générale selon les textes ;

1 RLD : Réseau réussir la décentralisation au Mali.

2 ONG : Organisation non gouvernementale.

- Absence de plan renforcement des capacités interne ;
- Manque de suivis évaluation des actions sur le terrain ;

3. Menace :

- Faiblesse de financement ;
- Insécurité grandissante dans les zones d'intervention du RLD ;
- Démotivation de certains membres fondateurs du réseau ;
- La méconnaissance des textes par une grande partie des populations.

4. Opportunités :

- L'adhésion de nouveaux membres munis expérimentés ;
- Les nouvelles lois de protection de la nature ;
- La régionalisation qui fait l'actualité ;

C'est sur les notes de ce diagnostic que les discussions ont commencées avec des questions, des soucis et des contributions.

Parmi les questions on retient le pourquoi non remembrement des instances du RLD ?

Car le réseau pour certains membres a perdu son sens de rencontre d'échange, de partage des informations et des expériences.

Pourquoi ne pas conduire le réseau vers la formalisation affirme certains membres ?

Selon les tenants de ce propos, les partenaires financiers deviennent de plus en plus exigeants sur la formalisation, et même certains des contas sont mis en cause. Sans oublier aussi l'évolution actuelle des activités du réseau qui tendent vers des consultations et des prestations de services intellectuels.

Ces arguments ont suscités des réactions de la part d'autres membres qui avancent les leurs :

Le réseau est créé pour servir :

- D'espace de partage entre les membres sur les questions de la décentralisation,
- d'échange d'expériences entre les acteurs au niveau local voir national sur la sauvegarde des ressources naturelles en disparussions,
- De formation sur les bonnes pratiques de la gouvernance locale,
- D'information sur les actualités liées aux actualités du pays...

Après une discussion tendue entre les participants, l'assemblée à décider de mettre ne commission technique sur place qui est chargée de statuer sur cette question de formalisation ou non et de proposer un résultat concret lors de la seconde journée des travaux.

L'après-midi du jour un est marqué par la présentation du bilan de certaines activités réalisées par le réseau entre 2014 et 2017.

Selon la projection, le réseau a fait plusieurs formations dans les régions de Sikasso, Mopti, Kayes, et Koulikoro sur le transfert des compétences aux collectivités territoriales. Transfert d'après les textes est à la hauteur de 30% du budget national aux collectivités.

Dans le cadre de la gouvernance locale, plusieurs comités de contrôle des actions citoyennes sont créés par le réseau dans les différentes zones d'intervention. Ces comités fonctionnent normalement d'où la présence massive de certains des membres dans la salle.

Actuellement le réseau travail en étroite collaboration avec le ministère en charge de l'hygiène et l'assainissement dans le cadre de la gestion décentralisé des déchets liquides et solides.

Deuxième journée des travaux :

Elle a débuté par le partage des expériences des participants sur les rôles joués dans la décentralisation et la gestion des ressources naturelle. Ici le constat est encourageant pour le soutien à la décentralisation des organisations non gouvernementales et des associations citoyennes. Mais force est de constater une dégradation continuelle des réserves naturelles pour des raisons suivantes :

- La méconnaissance de l'importance de la nature,
- La pauvreté grandissante dans le pays qui fait que beaucoup de ruraux se tirent d'affaires avec l'exploitation des bois et charbons,
- L'augmentation des besoins des besoins en charbons et bois des urbains...

En réponse aux préoccupations, les responsables des services techniques présents dans la salle ont données des explications claires sur les initiatives du gouvernement en faveur de la protection des faunes et de la flore au Mali. C'est ainsi que dans le domaine de la gestion des ressources minières, un décret récent est pris par les hautes autorités pour le transfert des compétences aux collectivités. Ce décret donne la latitude aux maires d'avoir leur mot à dire sur les exploitations minières sur leur terroir. Mais la situation reste à présent détériorée au niveau du fleuve Niger et ses démembrements. On remarque actuellement une grande pollution avec des produits chimiques (**cyanure**) par les exploitants artisanaux et industriels des mines.

La gestion décentralisée des forêts : (GE .DE .F O R)

Elle consiste à impliquer les communautés riveraines des forêts dans la gestion du patrimoine naturel commun à tous. En effet, vu la proximité et la maîtrise de certaines communautés vis-à-vis des forêts, il incombe aux responsables administratifs de les confiés le contrôle et la sauvegarde du contenu forestier en cohérence avec les textes.

Les participants ont aussi souligné le nouveau système de gestion des forêts qui n'est autre que l'amodiation³. Cette pratique a vu le jour aux temps de l'ex président amadou Toumani Toure qui louait une partie du désert aux princes venant d'Arabie pour chasser les oiseaux. Le gouvernement a actuellement signé des contrats d'amodiation avec plusieurs particuliers afin d'asseoir un bon fonctionnement d'éco- tourisme au Mali.

Ajouté à cette conversation, le comité mis en place pour sortir un document de bon fonctionnement du réseau a présenté les résultats suivants :

- Υ Maintenir le réseau dans son statut initial (association non déclarée),
- Υ Restructuré le comité scientifique avec la prise en compte d'un poste de président,
- Υ Clarifié le rapport entre le réseau et sa structure de tutelle (repenser la tutelle),
- Υ Revoir le mandat du secrétariat permanent,
- Υ Avoir un document cadre qui précise le fonctionnement,
- Υ Mettre en place une stratégie interne de mobilisation des ressources financières et veiller à son application,
- Υ Faire un répertoire des experts au sein du réseau,
- Υ Ouvrir le partenariat avec d'autres partenaires techniques et financiers,
- Υ Anticipée sur l'influence des politiques sur la régionalisation qui est une opportunité s'offrants à nous,

³ **Amodiation** : Lorsque l'état confie une partie de la forêt ou de la faune à tiers personne pour la durée déterminée 20 ans maximum.

Y La capitalisation de 15 année d'existence du réseau afin pour proposer des acquisitions de font auprès de partenaires techniques et financiers.

Ce résultat est acclamé par les participants qui n'ont cessé d'encourager les efforts du réseau dans ses actions en faveur de la décentralisation et de la gestion des faunes et flores.

La régionalisation :

Le dernier parti de discussions portait sur la régionalisation au Mali. Elle fut animée par le directeur général des collectivités territoriales. Dans son allocution il affirme que la régionalisation constitue la seconde phase du processus de décentralisation entamé dans le Mali depuis fort longtemps. La première phase consistait à déléguer une partie de la gestion du pouvoir au niveau local. Il se compose d'élus locaux, de leaders coutumiers, de leaders communautaires bref toutes les organisations sociales de base. Les collectivités territoriales sont réparties entre trois niveaux qui sont :

- La commune le premier de la collectivité,
- Le cercle qui constitue le second niveau,
- La région qui est le troisième niveau des collectivités.

Tous différents niveaux possèdent une autonomie de gestion sans aucune dépendance hiérarchique face à l'autre. S'agissant de la régionalisation, elle se définit comme le moyen de laisser le soin à la collectivité région d'élaborer sa propre politique de développement. Cette politique sera soutenue harmonieusement par la politique de développement nationale qui tiendra désormais compte des spécificités régionales. Il a martelé un exemple concret survenu récemment dans son département :

« Lors du dernier concours de recrutement des infirmiers et sages-femmes pour les collectivités territoriales, les besoins exprimés dans les régions de Tombouctou, Mopti, Kayes et Ségou étaient nettement supérieurs à ceux de Bamako. Mais nombre de postulants à Bamako doublait celui des régions cumulées, forcément à la proclamation des résultats le nombre d'admis de Bamako dépasse les régions. Ici le problème auquel nous sommes confrontés est le refus de la plus part des admis de rejoindre les postes à l'intérieur du pays. Si la régionalisation parvenait à se réaliser, le recrutement sera fait sur place dans les régions, d'où une évolution économique locale et régionale ».

III. Conclusion :

Les deux jours d'assemblées générale ont permis aux participants d'échanger les expériences, en matière de décentralisation et de gestion des ressources naturelles. Tous les points de vue ont convergé vers une bonne coordination des actions gouvernementales et celle des organisations de la société civile. Le quatrième vice-président du Haut Conseil des Collectivités Territoriales dans son message de clôture invité les participants pour une restitution fidèle aux différentes structures de bases.

C'est avec les mots de remerciement que le coordinateur national du réseau a fait la clôture des travaux.

Réalisé par :

Adama Guidère Ouologuem